



Mission Chaudière 2025



Au courant de l'année 2024, le MELCCFP, dans le cadre de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030, a rendu un financement disponible pour l'organisation de corvées de nettoyage par les organismes de bassins versants. Le COBARIC a ainsi pu organiser 12 corvées de nettoyage sur son territoire pour l'année 2025.



LOCALISATION	BASSIN VERSANT	DURÉE	VALEUR TOTALE
Lac-Mégantic, Frontenac, Saint-Gédéon-de-Beauce, Beauceville, Saint-Joseph-de-Beauce, Sainte-Marie, Scott, Saint-Lambert-de-Lauzon, Saint-Agapit, Lévis	Rivière Chaudière	Mai à octobre 2025	36 000 \$
PROBLÉMATIQUE ASSOCIÉE	CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU 2024-2034		
Destruction et/ou dégradation de la qualité des milieux humides et hydrique	Orientation 10 : Promouvoir la mise en valeur des milieux humides, hydriques et riverains (en sensibilisant les acteurs de la ZGIE aux rôles de ces milieux) • Objectif 23 : D'ici 2029, développer 15 initiatives de sensibilisation sur les milieux humides, hydriques et riverains de la ZGIE Chaudière		

PROBLÉMATIQUE INITIALE

Depuis, 2017, le COBARIC organise annuellement des Corvées de nettoyage. Des difficultés à trouver du financement, des partenaires et des lieux pour tenir l'activité, ainsi que les mesures sanitaires, ont fait qu'aucune corvée n'avait eu lieu sur le territoire depuis 2019. L'annonce par le MELCCFP d'un financement pour l'organisation de corvées de nettoyage a été une occasion d'en réaliser plusieurs en 2025.

ENJEUX DU PROJET

- Mobilisation de citoyens et bénévoles aux corvées de nettoyage.
- Gestion des déchets amassés (tri).

ATTENTES/OBJECTIFS

- Sensibiliser la population aux enjeux de pollution de la rivière Chaudière.
- Collecter des déchets dans les différents bassins versants.
- Faire connaître le COBARIC et sa mission aux citoyens.

RÉSULTATS

- 112 bénévoles ont participé aux corvées de nettoyage.
- Ce sont 629 kg de déchets qui ne se retrouvent plus dans nos cours d'eau !
- 36 431 interactions sur les réseaux sociaux.

FINANCEMENT

- Bailleurs de fonds : Gouvernement du Québec via le ROBVQ et MRC de La Nouvelle-Beauce
- Partenaire financier : Innergex Énergie Renouvelable
- Partenaire non financier et technique : Municipalités
- Maître-d'œuvre : COBARIC